



**SYNDICAT MIXTE DE
TRANSPORT INTERURBAIN**

COMITE SYNDICAL

N° 2014-036/SMTI

du 26 août 2014



**DELIBERATION
DESIGNANT LE PRESIDENT, VICE-PRESIDENT ET LES DELEGUES TITULAIRES
ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT MIXTE
DE TRANSPORT INTERURBAIN**

Le comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment l'article 54 ;

- VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment l'article 9 ;
- VU la délibération n° 2008-135/APN du 20 juin 2008 relative à la participation de la province Nord au syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie ;
- VU la délibération n° 36-2008/APS du 27 juin 2008 relative à la participation de la province Sud au syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie ;
- VU la délibération n° 450 du 30 décembre 2008 du congrès de la Nouvelle-Calédonie relative à la création d'un syndicat mixte de transport interurbain ;
- VU l'arrêté du Haut-commissariat n° 280/DIRAG/SAJ du 5 mars 2009 autorisant la création du syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de transport interurbain de Nouvelle-Calédonie » ;
- VU les statuts du syndicat mixte de transport interurbain, et notamment son article 9 ;
- VU l'article 12 du règlement intérieur du 6 mars 2009 du Syndicat Mixte de Transport Interurbain ;
- VU la délibération n° n° 2014-035/SMTI du 26 août 2014 désignant le président, vice-président, délégués titulaires et suppléants du comité syndical du Syndicat Mixte ;
- VU le rapport de présentation n° 2014-036/SMTI ;

A adopté les dispositions dont la teneur suit :

DECIDE

ARTICLE 1 : DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le comité syndical a désigné M. Gilbert TYUIENON à la fonction de président de la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte de Transport Interurbain.

ARTICLE 2 : DESIGNATION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le comité syndical a désigné M. François SERVE à la fonction de vice-président de la commission d'appel d'offres du Syndicat Mixte de Transport Interurbain.

ARTICLE 3 : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le comité syndical constate la représentation des délégués titulaires et suppléants selon la liste suivante :

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE- CALEDONIE	Titulaire : Gilbert TYUIENON Suppléant : Jean-Louis D'ANGLEBERMES
	Titulaire : Alesio SALIGA Suppléant : Yoann LECOURIEUX
	Titulaire : François SERVE Suppléant : Lucien WOWENE
	Titulaire : Pascal JOLLY Suppléant : Georges SELEFEN
PROVINCE NORD	Titulaire : Gérard POADJA Suppléant : Yannick SLAMET
PROVINCE SUD	Titulaire : Frédéric DE GRESLAN Suppléant : /

ARTICLE 4 : VOIE ET DELAI DE RECOURS

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

ARTICLE 5 : EXECUTION

Le président du comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain et le trésorier de la trésorerie des établissements publics de Nouvelle-Calédonie, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et aux présidents des assemblées des provinces Nord et Sud et publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Délibéré en séance, le 26 août 2014.

Un membre,



Le président du comité syndical du syndicat mixte de transport interurbain,



Gilbert TYUIENON



La présente délibération est transmise au contrôle de la légalité le
transmise pour publication au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le

et rendue exécutoire le

Le président du comité syndical du syndicat
mixte de transport interurbain


Gilbert TYUIENON



Ampliations :

- Haut-commissariat 1
- Nouvelle-Calédonie 1
- Province Nord 1
- Province Sud 1
- Trésorerie des Etablissements Publics de Nouvelle-Calédonie 1
- Archives 3

Quorum :

- Membres en exercice : 6
- Membres présents : 5
- Membres représentés : 5
- Suffrages exprimés : 5

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstentions : 0